

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse
et des Sports

L'utilisation des
équipements
sportifs parisiens
par le public
associatif

6^{ème}
arrondissement



Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

5. L'analyse du profil des pratiquants

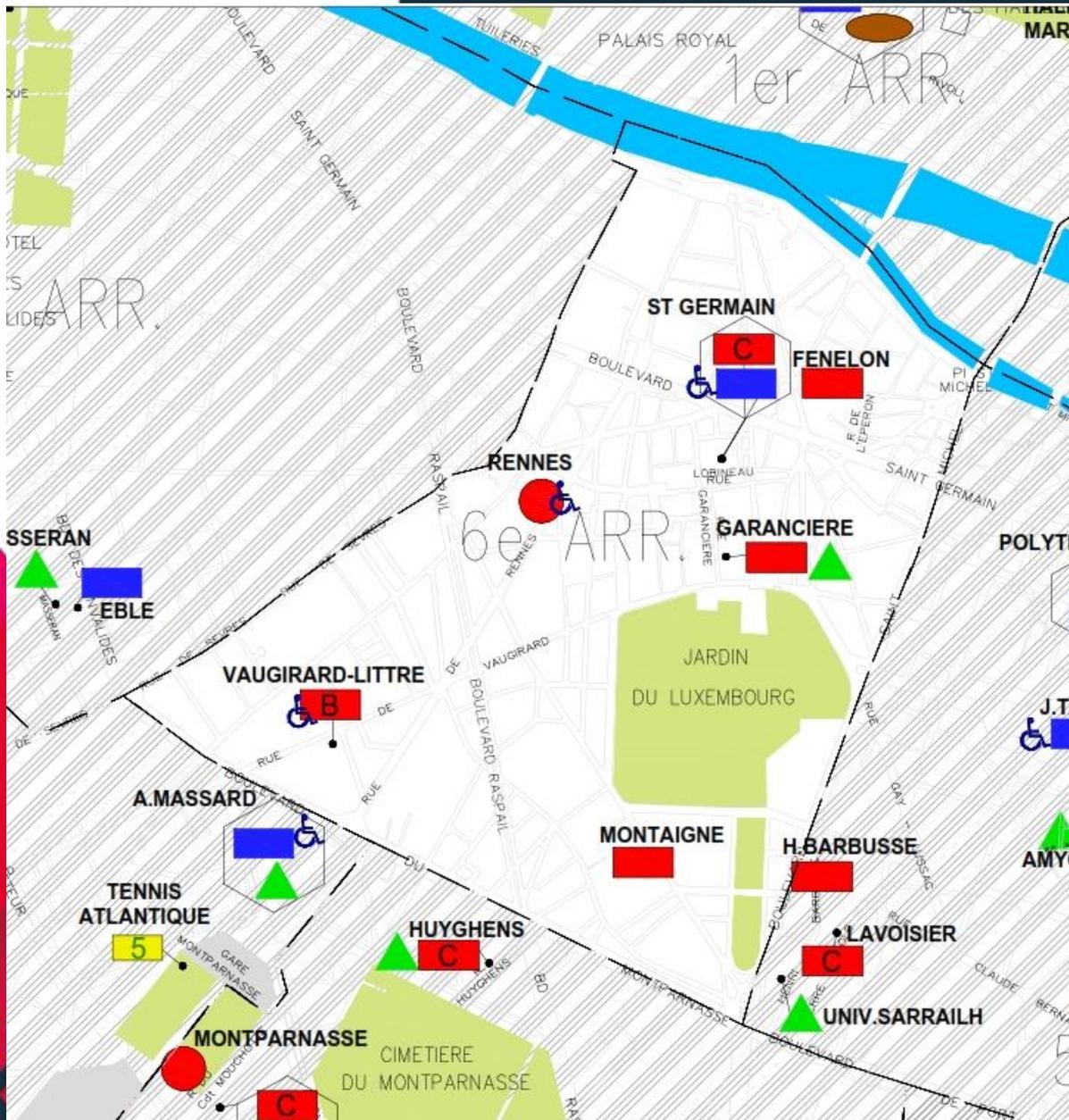
La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

6^{ème} arrondissement

La place des installations sportives
sur l'arrondissement et le volume
de créneaux dédiés à la pratique

6

Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement



MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

PLAN DU SIXIEME ARRONDISSEMENT

EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LEGENDE

- CENTRE SPORTIF
- LIMITES ARRONDISSEMENTS
- EQUIPEMENT CONCEDE
- STADE
- GYMNASSE
 - Type A : 20mx15m
 - Type B : 30mx20m
 - Type C : 40mx20m
- TEP rattaché à un site (multisport-écoles)
- TEP INDEPENDANT (multisport-écoles)
- TENNIS*
- PISCINE
- BASSIN ECOLE
- BAINS DOUCHES
- SALLE DE SPORT
- AUTRES EQUIPEMENTS

- CENTRE CONCEDE
- CENTRE PARIS ANIM'
- KIOSQUE JEUNES
- ESPACE PARIS JEUNE
- CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE
- TERRAINS EN ACCES LIBRE
- AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Passoire de sport et street work out)
- CITY STADE
- ROLLER-PARK/SKATEPARK
- PATINOIRE
- TENNIS DE TABLE
- MUR D'ESCALADE
- BOULODROME
- EN TRAVAUX
- ACCESSIBLE POUR HANDICAPES

Echelle : 1/1000e	N° Plan : 06	Indice :
Modifié Par : DE LA PORTE DES VAUX Bérénice	Date de Modification : 16 Mars 2017	



6 Un arrondissement qui présente une faible diversité d'aires sportives, mais un niveau de dotation correct

Avec une population municipale de 43 134 habitants au 1^{er} janvier 2014 (INSEE), le 6^{ème} arrondissement est l'un des plus petits avec un peu moins de 2% de la population communale (15^{ème} arrondissement en nombre d'habitants).

Avec 75 aires sportives, soit 2,40% de l'offre globale parisienne, il constitue également un des arrondissements les moins dotés en terme d'infrastructures sportives (15^{ème} arrondissement le mieux doté).

Malgré un faible nombre d'aires, le 6^{ème} arrondissement se situe largement au-dessus de la moyenne parisienne en volume d'équipements rapporté à la population (17,25 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris). Il constitue le 5^{ème} arrondissement le mieux doté en rapport à la population.

Cependant, il se caractérise par une sous dotation globale en comparaison des communes françaises de taille équivalente (43 000 habitants), dont la moyenne se situe autour de 24 aires sportives pour 10 000 habitants.

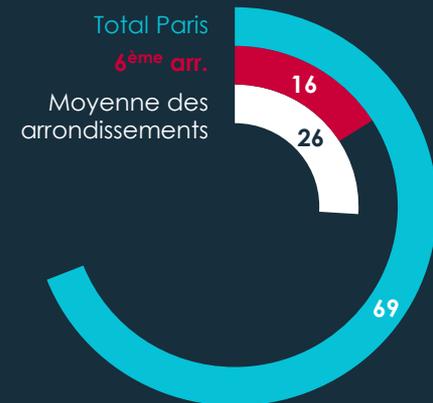
Au-delà du volume, les aires sportives de l'arrondissement se caractérisent par leur relative faible diversité, avec 16 types d'aires différents recensés (contre 26 en moyenne à l'échelle des arrondissements de Paris).

Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente

Communes de taille équivalente	24
Ville de Paris	14
6 ^{ème} arrondissement	17,3

Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



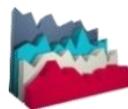
Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Les associations sont les principales bénéficiaires des créneaux mis à disposition dans les aires sportives de l'arrondissement

Le 6^{ème} arrondissement en 2017 compte 1 058 heures hebdomadaires de réservation régulière des aires sportives, soit environ 37 030 heures annuelles, hors vacances scolaires.

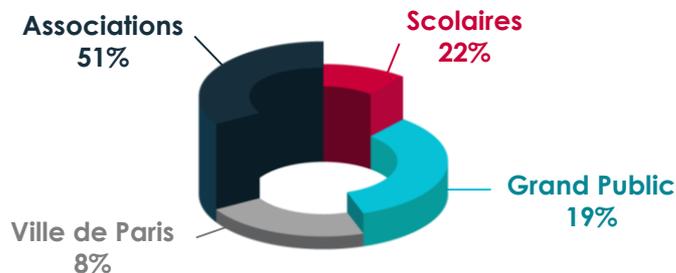
En 2017, 681 créneaux ont ainsi été occupés périodiquement, soit une moyenne de 1h33 par créneau.

Les aires sportives sont principalement ouvertes à 4 types d'utilisateurs : les associations, les scolaires, le Grand Public et la Ville de Paris. Les associations sont majoritaires à 51%, avec 538 heures hebdomadaires d'utilisation (en forte baisse par rapport à 2014, où elles représentaient 676 heures).



681 créneaux hebdomadaires réservés en 2017, représentant **1 058 heures hebdomadaires**

Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



Au-delà des associations, 22% des créneaux (soit 232 heures) sont dédiés à la pratique physique et sportive des établissements scolaires. L'arrondissement compte environ 40 établissements ou structures scolaires utilisatrices, qui fréquentent prioritairement les gymnases et les piscines.

À noter que depuis 2017, seule la piscine Saint-Germain est ouverte au Grand Public.



Une baisse globale des volumes de créneaux et des heures de réservation entre 2014 et 2017, en particulier pour les associations et le Grand Public

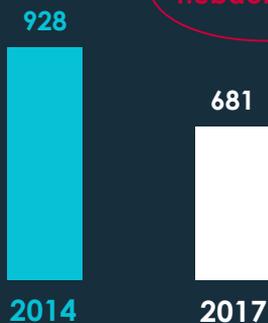
Le 6^{ème} arrondissement connaît depuis 2014 une baisse globale de ses capacités d'accueil qui se traduit par une diminution du volume de créneaux de 20%, conduisant à une baisse globale de 262 heures par semaine.



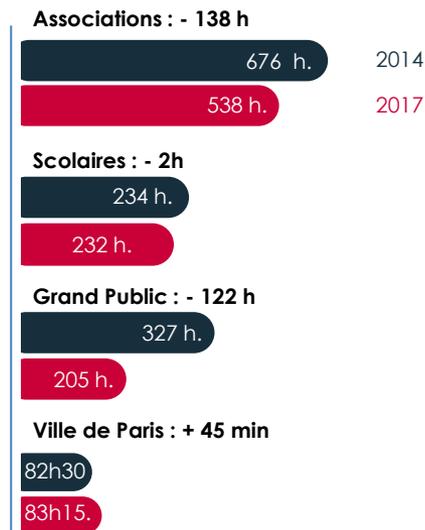
- 262 heures hebdomadaires
entre 2014 et 2017

Cette baisse représente plus de 9 170 heures annuelles hors vacances scolaires.

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives



Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs



Cette baisse du volume de créneaux et des heures touche les associations (-138 heures hebdomadaires) et le Grand Public (-122 heures hebdomadaires uniquement liées aux terrains de tennis du jardin du Luxembourg). Le volume d'utilisation des établissements scolaires et de la Ville de Paris reste relativement stable.

Ces évolutions peuvent être liées à :

- 4 courts de tennis situés dans le jardin du Luxembourg qui ne sont plus disponibles à la réservation (344 heures hebdomadaires), soit la totalité de la diminution globale (tout utilisateur confondu) observée sur la période 2014-2017.
- L'ouverture d'un mur d'escalade qui n'impacte que faiblement à la hausse le volume d'heures d'utilisation (+ 27h30).

6^{ème} arrondissement

Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

6

Des aires sportives qui s'adressent majoritairement aux associations implantées sur l'arrondissement ainsi qu'aux associations limitrophes

Les associations, principales utilisatrices des aires sportives, mobilisent en 2017 près de 540 heures chaque semaine. Sur la même année, ce sont, au total, 73 associations qui bénéficient de créneaux (- 4% par rapport à 2014).

L'accès aux aires sportives par les différentes associations se caractérise par les éléments suivants :

- Les associations renouvellent majoritairement les créneaux d'une année sur l'autre (pour 53% d'entre elles).
- Seules 16% d'entre elles ont enregistré une hausse des volumes de créneaux mis à disposition.
- La politique d'accès aux aires sportives a permis à 13 nouvelles associations de bénéficier de créneaux, en lieu et place des 16 structures qui n'ont plus fait de réservation en 2017.
- 36% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles bénéficient majoritairement des créneaux existants avec 314 heures en 2017 sur les 540 heures dédiées aux associations (soit 58% des heures).
- A noter : 21% des heures (soit 111 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (1^{er}, 5^{ème}, 7^{ème}, 14^{ème}, et 15^{ème} arrondissements).

Chiffres clés des associations en 2017

73 associations en 2017 (contre 76 en 2014)

16 ne réservent plus de créneaux en 2017

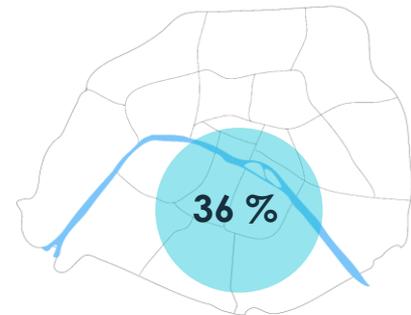
13 nouvelles associations en 2017

39 ont les mêmes vol. hor.

12 ont vu leurs vol. hor. augmenter

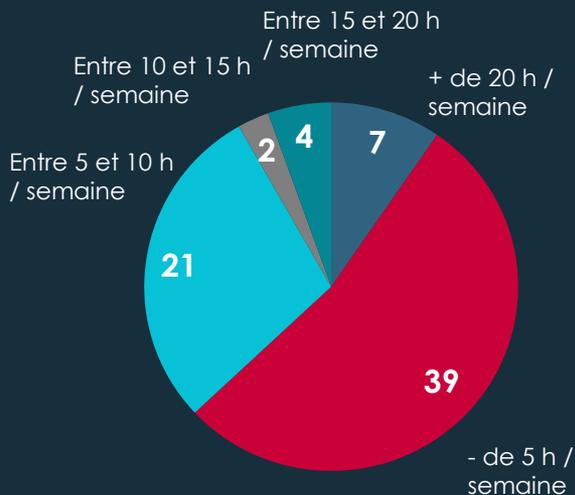
9 ont vu leurs vol. hor. diminuer

Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017

Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



Les 10 plus gros réservataires en 2017

ASSOCIATION SPORT ET LOISIRS DU 6 ^E	74h30
GRIMPO6	27h30
TAIKI CLUB	25h30
TAEKWONDO CLUB SAINT GERMAIN PARIS	22h00
MULVABE DANSE	20h30
ASC DU PERSONNEL DU SENAT	20h30
FRANCE SHOTOKAN PARIS	20h00
ASSOCIATION GENERALE DES FAMILLES DU 6 ^E	16h00
ACADEMIE PARISIENNE DE KARATE SHOTOKAN	15h30
JSC PITRAY OLIER	15h00

Une baisse des heures hebdomadaires utilisées par les associations sur l'ensemble des créneaux

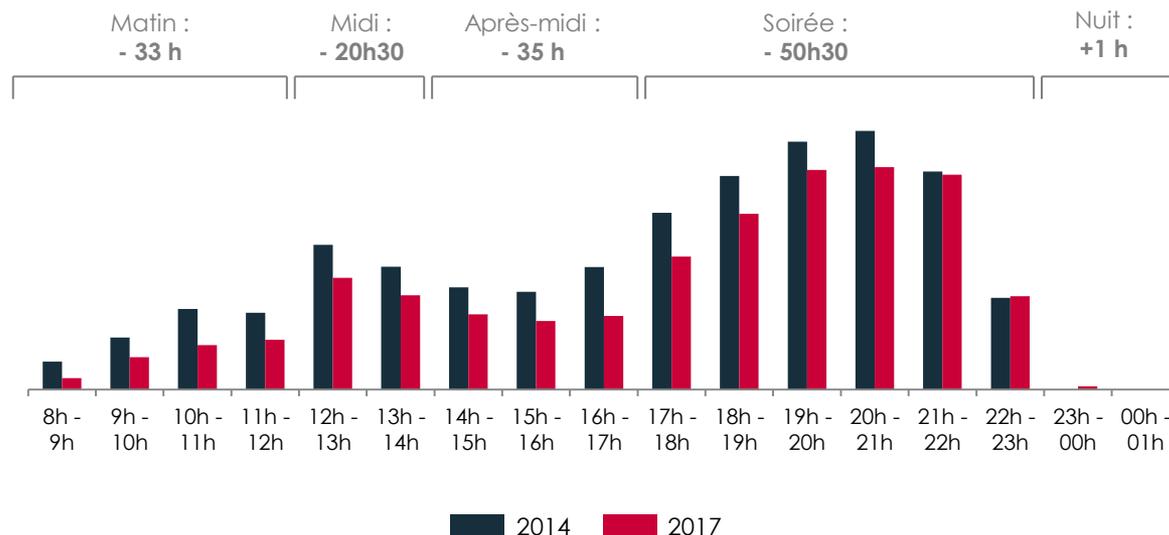
6

Les heures hebdomadaires dédiées aux associations baissent globalement de 136 heures entre 2014 et 2017, sur l'ensemble des créneaux horaires, sauf après 21h, où les volumes restent stables.

Les baisses hebdomadaires sont particulièrement importantes sur les tranches du matin (-33 heures), de l'après-midi (-35 heures) et en début de soirée (-49 heures), malgré les pics de demande qui demeurent le midi et en soirée.

A l'inverse, et de manière plus marginale, la mise en place de créneaux autonomes a permis d'augmenter la fréquentation d'1 heure après 22 heures.

Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Les associations consomment majoritairement de petits volumes d'heures : 39 utilisent les aires sportives moins de 5 heures par semaine. À l'inverse, seules 7 associations sur 73 réservent plus de 20 heures par semaine des aires sportives, dont une association qui concentre jusqu'à 75 heures.

6

Ce sont les courts de tennis qui contribuent largement à la diminution des volumes d'heures et de créneaux

Entre 2014 et 2017, les variations de créneaux et de volumes d'utilisation des aires sportives diffèrent fortement à l'échelle du 6^{ème} arrondissement. Cette baisse dépend principalement de la perte de gestion des courts de tennis accessibles aux associations. Les piscines connaissent également une diminution beaucoup plus marginale du nombre d'heures hebdomadaires (-14 heures).

A contrario, les gymnases, ainsi que le mur d'escalade récemment créé, situé dans le gymnase Montaigne, connaissent une légère hausse en volume d'heures (+ 46 heures hebdomadaires) et en nombre de créneaux (+ 12).

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation		
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	
Athlétisme	0 h	0	0 h	0	0 h	0	
Courts de tennis / TEP	170 h	170	0 h	0	- 170 h	- 170	
Dojos et salles d'arts martiaux	54 h	30	49 h	28	- 4 h	- 2	
Divers (mur d'escalade...)	0 h	0	28 h	6	+ 27 h	+ 6	
Gymnases	160 h	87	179 h	93	+ 19 h	+ 6	
Piscines		94 h	81	81 h	66	- 14 h	- 15
Salles polyvalentes		140 h	75	140 h	73	+ 1 h	- 1
Salles spécialisées		58 h	33	62 h	33	+ 4 h	0
Terrains de grands jeux		0 h	0	0 h	0	0 h	0
Total		676 h	476	538 h	299	- 136 h	- 176

6 Un arrondissement qui connaît une baisse du nombre de ses aires sportives...

Sur la période 2014 à 2017, l'arrondissement a connu la création d'une nouvelle aire sportive : un mur d'escalade. Celle-ci a permis à l'activité d'escalade de connaître une augmentation de 27h30 soit près de 963h annuelle.

Dans le même temps, l'arrondissement a connu la perte de la gestion de 4 courts de tennis dans le parc du Luxembourg pour un total de 278h hebdomadaire.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Montaigne	Gymnase	+ 27 h 30	Création
Luxembourg	Tennis	- 78 h 00	Perte de gestion
Luxembourg	Tennis	- 96 h 00	Perte de gestion
Luxembourg	Tennis	- 88 h 00	Perte de gestion
Luxembourg	Tennis	- 16 h 00	Perte de gestion

Une concentration du volume de créneaux autour de 3 familles de pratique sportive (arts martiaux, natation, danse)

La répartition des créneaux par famille d'activités sportives montre une relative diversité de l'offre permise par les équipements, avec 16 familles de disciplines différentes, qui regroupent 36 pratiques diverses proposées par les associations sur l'arrondissement en 2017.

- Les arts martiaux mobilisent le plus de créneaux (76, soit 2 de plus qu'en 2014) avec un nombre d'heures relativement stable entre 2014 et 2017 (+3 heures). Cette famille représente la famille de pratiques la plus investie par les clubs associatifs (19 en 2017), avec le nombre de pratiques le plus diversifié (12).
- En 2^{ème} et 3^{ème} position, ce sont les familles de la natation, avec 6 pratiques recensées, et de la danse (3 types de pratiques) qui comptabilisent le plus d'heures. Avec les arts martiaux, ces 3 familles totalisent 289 heures hebdomadaires, soit 54% des réservations associatives.
- Avec l'ouverture d'un nouvel équipement d'escalade sur l'arrondissement, cette pratique a fait son apparition, comptant un seul club, elle voit son nombre de créneaux (+6) et d'heures augmenter (+27h30) sur la période 2014-2017. En plus faible proportion, le football connaît une augmentation du nombre d'heures (+ 10h15) et une diversification des disciplines (football féminin), avec un nombre de créneaux et de clubs constant.
- Ainsi, entre 2014 et 2017, l'évolution des pratiques a été la suivante :

Nouvelles pratiques ayant des créneaux en 2017		Pratiques n'ayant plus de créneaux en 2017
Escalade	Football Féminin	Danse Folklorique
Natation Seniors		Stretching

- 4 familles comptent plus de clubs utilisateurs en 2017 qu'en 2014 (basketball, escalade, gymnastique, autre).

A noter que la famille de discipline « Autre », présentée dans le tableau ci-dessous, intègre les activités multisports...et autre...





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

Une variation très hétérogène des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

6

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Arts Martiaux	12	20	145h30	74	12	19	148h29	76	+ 2h59
Natation	5	16	94h15	81	6	16	80h30	66	- 13h45
Danse	4	12	59h30	33	3	12	58h30	32	- 1h00
Volley Ball	1	10	35h00	17	1	10	35h00	17	-
Gymnastique	3	10	34h45	24	2	12	32h15	22	- 2h30
Tennis	1	13	199h30	185	1	1	29h30	15	- 170h
Badminton	1	10	29h00	18	1	10	29h00	18	-
Escalade	0	0	-	0	1	1	27h30	6	+ 27h30
Football	1	4	13h45	9	2	4	24h00	9	+ 10h15
Basket Ball	1	5	24h00	12	1	6	21h30	11	- 2h30
Tennis De Table	1	5	16h30	9	1	5	16h30	8	-
Autre	2	2	4h30	3	1	6	15h30	8	+ 11h
Boxe - Sp de Combat	1	1	10h00	5	1	1	10h00	5	-
Yoga	1	4	5h00	4	1	4	5h00	4	-
Handball	1	1	4h00	1	1	1	4h00	1	-
Fitness	1	1	1h00	1	1	1	1h00	1	-

* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux



Arts Martiaux

Le Karaté constitue de loin la discipline la plus représentée, avec 62 heures par semaine en 2017, tandis que d'autres disciplines connaissent un volume très restreint (Canne et bâton, 1h30 hebdomadaires).

Si quelques disciplines d'arts martiaux enregistrent une hausse de leurs créneaux (Arts martiaux, Taekwondo, Tai Chi Chuan,...), la plupart stagnent ou diminuent (Budo, Kempo,...).

	2014	2017	Variation
Karate	61 h	62 h	+ 1 h
Tai Chi Chuan	17h15	19 h 45	+ 2h30
Taekwondo	15h30	18 h	+ 2h30
Arts Martiaux	6 h	10 h	+ 4 h
Capoeira	10 h	10 h	-
Kung Fu (Wu Shu)	7h45	5 h 15	- 2h30
Kempo	9 h	5 h	- 4 h
Tai Jitsu	5 h	5 h	-
Aïkido	2h30	4 h	+ 1h30
Budo	8 h	4 h	- 4 h
Judo	4 h	4 h	-
Canne et Bâton	1h30	1h30	-

Natation associative



La pratique de la natation sportive concentre la très grande majorité des créneaux dédiés à la natation malgré une légère baisse entre 2014 et 2017. L'aquagym connaît également une baisse de 10 heures hebdomadaires. Loin derrière elles, on trouve d'autres types de pratiques plus spécifiques.

	2014	2017	Variation
Natation	61h45	56 h	- 5h45
Aquagym	23h30	13 h 30	- 10 h
Plongée	6 h	6 h	-
Nage avec palmes	2 h	2 h	-
Natation séniors	-	2 h	+ 2 h
Natation pré-nat	1 h	1 h	-



Gymnastique

	2014	2017	Variation
Divers	27 h	26 h	- 1h
Expression corp.	6h15	6 h 15	-
Stretching	1h30	-	- 1h30

Dans cette famille, seules trois pratiques étaient représentées dans le 6^{ème} arrondissement en 2014.

La gymnastique « divers », principalement centrée sur l'entretien physique (gymnastique suédoise, relaxation...) est la plus représentée avec 26 heures hebdomadaires en 2017.

La pratique du stretching a quant à elle disparu entre 2014 et 2017 (-1h30).

6^{ème} arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

6



Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats



Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 6^{ème} arrondissement, un total de 57 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 86% en volume d'associations et de 94% en nombre de créneaux renseignés.



86%

Taux de retour des associations de l'arrondissement

Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	6 ^{ème} arrondissement	%	Ville de Paris	%
Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)	57	/	1 294	/
Volume d'associations répondantes	49	86,0%	1 059	81,8%
Nombre de créneaux ciblés	251	/	15 239	/
Nombre de créneaux renseignés	236	94,0%	13 139	86,2%
Volume horaire ciblé	461 h	/	25 885 h	/
Volume horaire renseigné	430 h	93,2%	22 083 h	85,3 %

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

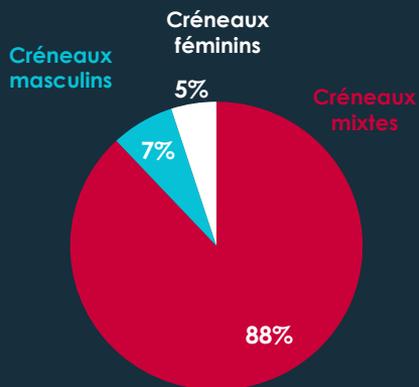
49 associations
répondantes sur
l'arrondissement

Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		0	0
Associations entre 100 et 200 créneaux		0	0
Associations entre 50 et 100 créneaux		0	0
Associations entre 20 et 50 créneaux		1	1
Associations entre 10 et 20 créneaux		4	4
Associations entre 5 et 10 créneaux		9	9
Associations ayant moins de 5 créneaux		43	35

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 75% des associations ciblées, ont également largement participé avec un taux de retour supérieur à 81%. De même, dans le périmètre retenu, la totalité des associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.



Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité** entre les femmes et les hommes, mais avec une forte représentativité des adultes

Les créneaux de l'arrondissement se caractérisent par le poids des créneaux mixtes qui représentent 88% des plages dédiées. Cela s'explique principalement par le poids des disciplines sportives qui permettent une réelle mixité des pratiquants (arts martiaux, escalade, natation, gymnastique, ...) où les heures sont mobilisées indistinctement du sexe des pratiquants.

Si le volume de créneaux associatifs dédié aux enfants (moins de 12 ans) est proche de celui observé à l'échelle de Paris, les adultes, principaux pratiquants, sont fortement représentés sur l'arrondissement (71% des créneaux sont au profit d'un public ayant plus de 17 ans). A l'inverse, l'arrondissement compte une proportion plus faible de créneaux réservés aux adolescents (11,5% contre 19%).



Poids du volume horaire par tranche d'âge

	6 ^{ème} arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	3,0%	3,5%
7 à 12 ans	14,7%	14,9%
13 – 16 ans	11,5%	19,1%
17 – 45 ans	59,3%	49,6%
46 – 59 ans	8,9%	9,6%
60 ans et plus	2,7%	3,2%

Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
Moins de 7 ans	12h45	3,4%	-	-	-	-
7 à 12 ans	53h15	14,1%	6 h	27,9%	3h30	12,5%
13 à 16 ans	45h30	12,0%	-	-	3h30	12,5%
17 à 45 ans	224 h	59,3%	11h30	53,5%	18 h	64,3%
46 à 59 ans	32 h	8,5%	4 h	18,6%	2 h	7,1%
60 ans et plus	10h30	2,8%	-	-	1 h	3,6%
Total	378 h		21h30		28 h	

L'arrondissement se caractérise par la faiblesse des créneaux spécifiquement dédiés à la pratique masculine, pourtant historiquement plus forte. Les associations de l'arrondissement ne déclarent ainsi que 28 h de créneaux ouverts uniquement à la population masculine (6,5% contre 15% à l'échelle de la Ville). Avec 21h30 au profit des créneaux féminins (5%), la proportion déclarée est aujourd'hui légèrement inférieure à celle observée sur Paris (7,4%).

Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

Légende

 Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

 Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

L'arrondissement compte 16 familles de disciplines mais il se caractérise par le très faible poids de la pratique compétitive, qui ne représente que 14% des heures réservées (39,5% au niveau de la Ville). Ainsi, l'offre sportive est essentiellement pratiquée dans une logique de loisir, avec la présence notamment des arts martiaux, de la natation, de la danse et de l'escalade. En compétition, c'est le volleyball qui se démarque en volume horaire sur l'arrondissement.

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts martiaux	111h59	95,7%	5h00	4,3%	116h59
Autre	8h00	72,7%	3h00	27,3%	11h00
Badminton	20h00	100,0%	-	-	20h00
Basket-ball	14h30	78,4%	4h00	21,6%	18h30
Boxe - sports de combat	3h30	100,0%	-	-	3h30
Danse	37h30	100,0%	-	-	37h30
Escalade	27h30	100,0%	-	-	27h30
Fitness	1h00	100,0%	-	-	1h00
Football	18h00	75,0%	6h00	25,0%	24h00
Gymnastique	22h45	100,0%	-	-	22h45
Handball	-	-	4h00	100,0%	4h00
Natation	60h30	89,6%	7h00	10,4%	67h30
Tennis	20h30	69,5%	9h00	30,5%	29h30
Tennis de table	12h15	100,0%	-	-	12h15
Volley-ball	8h00	26,7%	22h00	73,3%	30h00
Yoga	3h30	100,0%	-	-	3h30

77,6%

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



1h47

Durée moyenne d'un créneau loisir

Des créneaux « loisirs » principalement orientés vers les adultes

Les évolutions constatées au niveau national avec la « perte de vitesse » des pratiques compétitives au profit des pratiques de loisirs sont également constatées sur le 6^{ème} arrondissement où les pratiquants loisirs, qui fréquentent des créneaux réguliers sans logique de compétition (ou qui participent à des compétitions avec une intensité faible) sont largement majoritaires : les créneaux qui leur sont consacrés représentent en effet 86% du total des heures hebdomadaires renseignées par les associations répondantes (contre 60% à l'échelle de Paris).

De plus, plus du double de créneaux (34,2% contre 16,4% sur Paris) concerne des disciplines qui ne sont affiliées à aucune fédération (signe d'une pratique avant tout de loisir). Ainsi, 2 éléments clés caractérisent le loisir sur l'arrondissement :

Une pratique pour les adultes...

58,9%
des heures « loisirs » touchent les 17 – 45 ans (contre 48% à l'échelle de Paris)

...Et moins de créneaux pour les plus jeunes

27,7%
des heures hebdomadaires « loisirs » pour les moins de 17 ans contre 33,4% sur Paris



Si le public adulte (17-45 ans) est largement majoritaire sur l'arrondissement (58,9% des créneaux), le 6^{ème} arrondissement comptabilise une plus faible proportion de créneaux à destination des plus âgés. En effet, seuls 13% des créneaux touchent un public âgé de plus de 46 ans contre près de 19% à l'échelle de la Ville.

L'offre de loisir se concentre principalement autour de 3 familles de disciplines (natation, arts martiaux et danse) qui regroupent approximativement 57% des heures dédiées au loisir.

Des créneaux dédiés à la **compétition** qui ne s'organisent pas en fonction du sexe des pratiquants

Si l'offre de pratique en club s'est historiquement constituée autour de la compétition, les créneaux dédiés à la compétition sportive sont relativement peu présents sur l'arrondissement que ce soit pour les entrainements ou les matches (14% des heures hebdomadaires, avec 60 h).

Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	6 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
Volume	30	60 h	4 741	8 680 h
%	12,7%	14,0%	36,3%	39,5%

Sur les 60 h de créneaux de pratique compétitive, si la grande majorité sont à destination d'un public mixte (arts martiaux, natation, volleyball), 2 créneaux sont dédiés à la pratique féminine et 2 créneaux sont dédiés à la pratique masculine (basketball et volleyball à chaque fois).

Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	6 ^{ème} arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	-	-	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	-	-	9,2%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	-	42,9%	32,7%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	100,0%	57,1%	58,2%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	-	-	-	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	-	-	-	0,9%	0,3%

Lecture : 58% des heures réservées à la compétition pour un public mixte concernent la tranche d'âge des 17-45 ans

6,7%

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches contre 13% à l'échelle de Paris

22,4%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

2 h

Une pratique compétitive qui relève principalement du **niveau départemental et/ou régional et autour du volleyball**

Au total, 8 disciplines sont proposées en compétition que ce soit au niveau infra ou supra régional. La pratique d'un niveau pré-national ou national reste relativement peu développée sur l'arrondissement : elle représente seulement 10% des créneaux de compétition (21% à l'échelle de Paris) et concerne 1 seule discipline, le karaté.

La pratique compétitive départementale ou régionale est largement majoritaire (91,7% des heures), et les 7 disciplines représentées y occupent en moyenne 7h50 par semaine. Toutefois, le volleyball se démarque en représentant 40% des heures de compétition de niveau départemental ou régional.

	Départemental / Régional
Vol. total des h	55 h
% du total des h. compét.	91,7%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Volleyball	40,0%	22h00
Tennis	16,4%	9h00
Natation	12,7%	7h00
Football féminin	10,9%	6h00
Basketball	7,3%	4h00
Handball	7,3%	4h00
Autre	5,5%	3h00

	Pré-national / National
Vol. total des h	5 h
% du total des h. compét.	8,3%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Karaté	100,0%	5h00

100%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

2,2%

Des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

Des créneaux qui s'ouvrent ou qui ont la capacité à s'ouvrir à des publics spécifiques

6

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, les associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi près de 20% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique.

Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	6 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	10	20,4%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 10% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de 44 heures de pratique hebdomadaires. Au-delà de cette mixité affichée, 8 créneaux (9h30) sont dédiés sur l'arrondissement aux personnes en situation de handicap (natation en majorité, gymnastique, yoga, badminton).

Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	6 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	7h30	1,7%	158 h	0,7 %
Sport adapté	2 h	0,5%	147 h	0,7 %
Total	9h30	2,2%	305 h	1,4 %

Des créneaux qui s'ouvrent vers des publics spécifiques, bien que les associations soient moins nombreuses à en proposer

Les associations de l'arrondissement proposent essentiellement des créneaux loisirs, dans une logique mixte, tant en terme de sexe que d'âge. Cela se traduit également par la mise en place de créneaux spécifiques, aussi bien autour du sport santé, du sport féminin que du sport seniors.

Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

Si le sport féminin est développé dans des proportions proches à celles de Paris (5,5%), le sport santé semble lui un peu plus en retrait avec 6,6% des heures contre 7,6% à l'échelle de Paris.

Les associations sont également moins nombreuses à proposer des créneaux sport santé, seulement 14% contre 19% sur Paris.

	6 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	28h15	6,6%	7,6%
Sport féminin	23h30	5,5%	5,4%
Sport seniors	8h30	2,0%	2,8%

Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

Sur l'arrondissement, seulement 5 créneaux semblent spécifiquement dédiés au sport senior (8h30).

	6 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	7	14,3%	19,5%
Sport féminin	5	10,2%	13,9%
Sport seniors	4	8,2%	9,3%

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

Les familles de disciplines qui adaptent leurs créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Basketball	Volleyball	Arts martiaux
Natation	Football	Basketball
Gymnastique	Gymnastique	Gymnastique
Volleyball	Basketball	Natation

6^{ème} arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par
la Ville de Paris

6

6 Une mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... centrée sur la gestion des compétitions

27 % des heures
sont dédiées à
l'animation sportive

La Ville de Paris utilise plus de 83 heures hebdomadaires de créneaux en 2017 (+1% par rapport à 2014) que ce soit pour l'installation et la gestion des aires sportives ou l'animation de dispositifs sportifs.

Sur la même année, 69% des créneaux utilisés par la Ville de Paris sont dédiés à la gestion des compétitions, principalement le week-end, et représentent 57h30 par semaine.

L'animation portée par la Ville (dispositifs DJS) représente 27% du volume d'heures hebdomadaires utilisées par les services en 2017, et a connu une baisse de 7h15 depuis 2014.

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017	Variation
Créneaux compétition	52h30	57h30	+ 5 h
Dispositifs DJS	30 h	22 h45	- 7h15
Equipements jeunesse	-	-	-
Autres directions	-	3 h	+ 3 h

Glossaire

Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Garancière – 17 Rue Garancière 75006 Paris), où est(sont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de disciplines	Pratiques recensées	Familles de disciplines	Pratiques recensées
ARTS MARTIAUX	Aikido Arts Martiaux Budo Canne et bâton Capoeira Judo Karaté Kempo Kung Fu (Wu Shu) Taekwondo Tai Chi Chuan Tai Jitsu	ESCALADE	Escalade
		FITNESS	Step
		FOOTBALL	Foot En Salle Football féminin
		GYMNASTIQUE	Expres Corporelle Gymn Divers Stretching
		HANDBALL	Hand Ball
AUTRE	Arts Martiaux Multisports	NATATION	Aquagym Nage Avec Palmes Natation Natation Prenat Natation Seniors Plongée
BADMINTON	Badminton		
BASKET BALL	Basket Ball		
BOXE - SPORTS DE COMBAT	Savate	TENNIS	Tennis
DANSE	Danse Danse (Autre) Danse Folklorique Danse Sportive	TENNIS DE TABLE	Tennis De Table
		VOLLEY BALL	Volley Ball
		YOGA	Yoga

Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »

Ville de PARIS **Direction de la Jeunesse et des Sports**

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris
Traitement des données : MOUVENS
Rédaction et mise en page : MOUVENS
Crédits Photos : Ville de Paris
Diffusion : Septembre 2018

